

AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.



2014

Barreau
du Québec





Dans cette brochure, le masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes, selon le contexte.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.

Cérémonie officielle
de remise de
la désignation
honorifique
Avocat émérite
Ad. E.

Le Windsor, Montréal
17 septembre 2014



LE COMITÉ DE RECOMMANDATION

Le Comité de recommandation est composé de sept membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite*, dont trois du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et deux des autres barreaux de section, nommés par le Conseil général pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de recommandation fait rapport au Conseil général qui entérine ou non ses recommandations.

Le nombre d'avocats émérites est soumis à un quota, soit 2 % des membres inscrits au Barreau du Québec.



Pour l'année 2014, telle était la composition du Comité de recommandation :

M^e William J. Atkinson, Ad. E.

M^e Jean L. Fournier, Ad. E.

M^e Chantal Gosselin, Ad. E.

M^e Esthel Gravel, Ad. E.

M. le bâtonnier Michel Jolin, Ad. E.

M. le bâtonnier Stéphane Rivard, Ad. E.

M^e Guy Wells, Ad. E.

M^e Sylvie Champagne, secrétaire



L'EXCELLENCE À L'HONNEUR



La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. L'ascendant du candidat au sein de sa profession doit être de notoriété publique et la qualité de ses interventions se situer au-delà de la moyenne dans son champ de pratique. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par un engagement au sein du Barreau ou par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre de cours de formation professionnelle.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou par son parcours professionnel, qui rejaillit sur la profession d'avocat.



LES RÉCIPIENDAIRES DU TITRE ET LEURS SIGNES DISTINCTIFS

Les avocats désignés par le Comité de recommandation ainsi que les avocats ayant reçu ou qui recevront les autres reconnaissances que sont la *Médaille* et les *Mérites* du Barreau du Québec :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive ;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction *Avocat émérite* ;
- ajouteront après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus* ; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 15 *Avocats émérites* désignés en 2014 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie, ainsi que les récipiendaires des *Mérites* 2014 qui porteront automatiquement la désignation d'*Avocat émérite* s'ils ne l'ont pas déjà reçue.



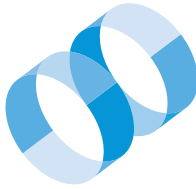
LA CÉRÉMONIE DE REMISE 2014 : UNE SIGNATURE D'EXCELLENCE

Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des *avocats émérites*, tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à une organisation philanthropique différente œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi cette année par le Comité exécutif du Barreau du Québec est le Laboratoire de cyberjustice, un centre de recherche qui réfléchit et développe des outils visant à intégrer les nouvelles technologies à l'appareil judiciaire.

Cette soirée sera aussi le moment de reconnaître les étudiants les plus méritants de l'École du Barreau et de souligner le travail pro bono de tous les avocats. La Médaille de Saint-Yves sera remise au récipiendaire 2014 par l'organisme Pro Bono Québec.





Laboratoire de

CYBERJUSTICE

Laboratory

L'ORGANISME RÉCIPIENDAIRE

Le Laboratoire de cyberjustice, des facultés de droit de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, vise à intégrer les technologies numériques au sein de l'appareil judiciaire et extrajudiciaire afin d'optimiser la résolution de conflits pour les justiciables.

Le Laboratoire :

- Mène divers projets de recherche axés sur l'étude des solutions technologiques dans le cadre du processus judiciaire;
- Réfléchit aux conditions juridiques et socio-juridiques de la mise en réseau des acteurs judiciaires;
- Établit des inventaires sur l'usage des technologies numériques adaptées au système judiciaire à l'échelle internationale;
- Réalise tests et simulations sur les technologies numériques adaptées au système judiciaire;
- Développe différentes applications logicielles répondant aux besoins administratifs et procéduraux de l'ensemble des acteurs du système judiciaire;
- Produit des publications sur des thèmes liés à la cyberjustice.

Historique du Laboratoire de cyberjustice

L'étude de l'usage et de l'intégration des technologies de l'information dans les processus de résolution des conflits du système judiciaire, soit la cyberjustice, émerge de la nécessité de diminuer les coûts et les délais occasionnés par le déroulement actuel des procédures judiciaires ainsi que des difficultés de l'appareil judiciaire à intégrer l'informatique et la réseautique.

Dès 1996, M^e Karim Benyekhlef entreprend la première expérience internationale de règlement en ligne de conflits, le projet CyberTribunal. Ce projet pavait la voie aux travaux du Laboratoire de cyberjustice, mais il faudra attendre en 2010 pour assister à son lancement officiel. Depuis, le Laboratoire est devenu un centre international de référence dans le domaine.

Aujourd'hui, ce sont plus d'une trentaine de chercheurs à travers le monde qui œuvrent au sein du Laboratoire. S'ajoutent également de nombreux partenaires issus de différents horizons. Pour plus d'information, visitez le www.cyberjustice.ca.



ProBono

QUÉBEC

MÉDAILLE DE SAINT-YVES 2014

À l'initiative de Pro Bono Québec, la Médaille de Saint-Yves est remise annuellement en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques *pro bono*, et ce, depuis 2010.

En 2013, la Médaille était remise à **M^e Richard Neil Goldman**, véritable leader dans l'amélioration de l'accès à la justice pour les communautés montréalaises les plus vulnérables, comme en témoigne son implication au sein de la Clinique des solutions justes, du Projet Genèse, du Comité d'aide aux réfugiés ainsi que de l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec.

C'est à **M^e Robert Hayes** qu'a été attribuée cette reconnaissance en 2012 car, entre autres, il a porté à bout de bras la mise sur pied de la Maison de soins palliatifs de Laval à titre de membre du comité d'implantation et de président du comité exécutif de 1997 à 2010.

Fondatrice et ex-directrice générale de la Clinique juridique du Mile-End, **M^e Geeta Narang**, profondément convaincue que le droit et la justice constituent des moyens d'aider les citoyens à améliorer leur sort, a reçu la Médaille en 2011 pour sa généreuse implication.

En 2010, la première Médaille était décernée au regretté **M^e Colin K. Irving**, Ad. E., fondateur de la Clinique juridique Tyndale St-Georges et collaborateur à la Clinique juridique du Mile-End.

La Médaille est nommée en l'honneur de saint Yves, saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle d'avocat. Né en Bretagne (1250-1303), on le représente généralement avec, dans une main, une bourse représentant tout l'argent qu'il a donné aux pauvres au cours de son existence et, dans l'autre, un parchemin rappelant sa charge de juge ecclésiastique.

À PROPOS DE PRO BONO QUÉBEC

Pro Bono Québec est un organisme à but non lucratif créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec dont la mission est d'initier, de coordonner et de faire la promotion de services juridiques gratuits ou à faibles coûts au bénéfice de justiciables vulnérables ainsi que d'organismes à but non lucratif. Tous les ans, de nombreux avocats provenant de toutes les régions du Québec se rendent disponibles pour accepter bénévolement des dossiers référés par notre organisme et nous les en remercions chaleureusement.



TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE DE L'ÉCOLE DU BARREAU DU QUÉBEC

À l'École du Barreau, on s'entraîne à la pratique ! Empruntée au domaine sportif, la devise de l'École illustre sa raison d'être : former une relève de qualité. Afin d'encourager l'excellence, l'École du Barreau dresse chaque année le Tableau d'honneur qui offre à ses étudiants méritants une visibilité tant dans le milieu juridique que dans la collectivité.



Tous les finissants de l'École, plus de 900 par année, voient ainsi leur nom inscrit au Tableau d'honneur, alors que les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur cohorte y figurent au premier plan et reçoivent une œuvre de verre réalisée par un artisan québécois.

Cette œuvre en forme de sphère rappelle le logo du Barreau, l'Ordre professionnel des avocats. La forme ronde symbolise l'harmonie, la transparence, une valeur importante tant à l'École qu'à l'Ordre. En ceinture de la sphère, des mots clés : excellence, dignité, honneur, continuité, autant de valeurs qui guident l'avocat tout au long de sa carrière. Le socle sur lequel repose la sphère représente l'arrimage au terrain, à la communauté et à la communauté juridique.

Le mérite de celles et ceux ayant obtenu les meilleures notes à l'École du Barreau au terme de l'année scolaire 2013-2014 est souligné de façon toute particulière lors de la soirée Avocat émérite, un événement de prestige qui reconnaît l'excellence de la profession et favorise de belles rencontres entre des membres émérites de la profession et de brillants jeunes avocats, avocates et stagiaires.

Les lauréats du Tableau d'honneur de l'excellence 2014 sont présentés à la fin de ce livret.

Le programme de reconnaissance « Tableau d'honneur de l'excellence » obtient l'appui financier de l'École du Barreau, du Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) et du Barreau du Québec.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.





Ad. E.

M^e Jean-Yves Brière, Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Depuis plus de 35 ans, M^e Jean-Yves Brière œuvre en pratique privée dans sa propre étude où il exerce principalement en droit du travail et en droit administratif tout en ayant une pratique diversifiée.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Brière a été très impliqué auprès de l'Ordre, notamment comme membre du Conseil de discipline du Barreau du Québec de 2002 à 2008, en plus de participer à plusieurs comités de l'École du Barreau, tel le Comité des examens et du programme de formation professionnelle du Barreau (depuis 2006), et d'y développer des programmes d'enseignement pour les étudiants (sur la négociation par exemple) mais aussi pour le corps professoral (secteur droit public et administratif). Il y enseigne d'ailleurs depuis 1983. Il a aussi été chargé de cours à l'Université de Montréal, en droit de la santé et de la sécurité du travail, en rapports individuels et collectifs du travail et au Département des sciences juridiques de l'Université de Montréal. Il a également contribué à la profession par son enseignement et les nombreuses publications, conférences et sessions de formation qu'il a à son actif. Il est le co-auteur de l'ouvrage *Le droit de l'emploi au Québec* qui s'impose comme l'ouvrage de référence le plus complet sur le sujet. Depuis 2006, il préside le Comité de liaison entre le Barreau de Montréal et la Commission des relations du travail.

RAYONNEMENT

Ses compétences en enseignement dépassent les frontières québécoises. Depuis 1999, il est professeur pour le Continuing Professional Education Institute qui dispense de la formation pour les tribunaux administratifs au Canada.



Ad. E.



Me Marie Cossette, Ad. E.

Lavery
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Marie Cossette est associée et coordonnatrice du groupe Litige du bureau de Québec. Elle est également responsable du Secteur Intégrité d'entreprise pour l'ensemble du cabinet. Sa pratique est, d'une part, orientée vers le droit public, le droit administratif et le droit disciplinaire. D'autre part, un autre volet de sa pratique concerne le litige en droit de la construction et en droit commercial. Elle a développé une expertise pointue dans le domaine des commissions d'enquête, en matière de gestion des relations médiatiques dans des dossiers litigieux et en matière de questions éthiques.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Me Cossette a écrit de nombreuses publications portant sur les commissions d'enquête, les enjeux de la communication, la gestion de crise, les questions d'intégrité et le droit disciplinaire. Elle a participé à plusieurs conférences et colloques, à titre de conférencière, d'animatrice ou de panéliste, contribuant ainsi au développement de la profession. Elle est de plus intervenue à plusieurs reprises dans les médias, notamment en tant qu'analyste et invitée spéciale. Elle contribue également à la formation des futurs avocats en étant maître de stage et tutrice de jeunes avocats. Elle a participé à des comités du Barreau du Québec, en plus d'enseigner à l'École du Barreau du Québec.

RAYONNEMENT

Elle est ambassadrice du Conseil de la culture pour la participation culturelle des jeunes, membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et du Réseau des Femmes d'affaires du Québec de même que présidente du Comité Centraide pour le bureau de Lavery à Québec. Elle est aussi membre du Comité Affaires-Culture de la Chambre de commerce de Québec et du Comité des communications de l'Association du Barreau canadien.





Ad. E.

M^e François Crépeau, Ad. E.
Université McGill
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e François Crépeau est professeur et titulaire de la Chaire Hans et Tamar Oppenheimer en droit international public à l'Université McGill. Il est une sommité canadienne en matière de droit international des réfugiés et des migrations.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Crépeau a signé ou cosigné de nombreux articles scientifiques dans des publications internationales portant sur des problèmes urgents, tels les défis en matière de droit des réfugiés avant et après le 11 septembre 2001, l'accès des migrants aux soins de santé, etc. Les ouvrages qu'il a écrits ou dirigés présentent des textes incontournables dans le domaine. Il a aussi donné de nombreuses conférences sur des thèmes divers, dont l'immigration, la mondialisation et la sécurité, dans une quinzaine de pays, en plus d'avoir été professeur invité de plusieurs universités en France, en Belgique, en Israël et en Suisse. Il a été directeur scientifique fondateur du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUM) de 2003 à 2008. Il s'est impliqué auprès du Barreau du Québec en étant membre des comités consultatifs sur les droits de la personne (2004-2011) et sur l'immigration et la citoyenneté (2005-2011) et de plusieurs groupes de travail.

RAYONNEMENT

Il est Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants depuis juin 2011. Il fut vice-président de la Fondation canadienne des droits de la personne (aujourd'hui Equitas) et a participé à des missions internationales d'observation en Palestine et au Salvador. Il est membre de la Société royale du Canada depuis 2012 et fut Lauréat de la Fondation Trudeau en 2008.



Ad. E.



L'honorable Marie Deschamps, C.C., Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Deuxième avocate québécoise à accéder au plus haut tribunal du pays, l'honorable Marie Deschamps a été nommée juge à la Cour suprême du Canada en 2002. Elle est maintenant avocate et administratrice de sociétés en plus d'être professeure associée aux facultés de droit de l'Université McGill et de l'Université de Sherbrooke.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Me Deschamps est une conférencière assidue et une juriste engagée, présente tant sur la scène québécoise que canadienne. Pendant 25 ans, elle a participé au Séminaire sur les techniques de plaidoirie du Barreau du Québec, d'abord à titre de démonstratrice puis comme juge et animatrice, en plus d'avoir été formatrice auprès des étudiants pour de nombreux concours, tels le *Laskin* et le *Pierre-Basile Mignault*, et d'avoir présidé des tribunaux-écoles pendant plus de 10 ans. Au cours de sa carrière, elle a participé à de nombreux comités, dont le Comité d'information au public du Conseil de la magistrature et le Comité des finances de l'Institut national de la magistrature, en plus d'avoir fait partie de plusieurs associations, dont l'Association internationale des femmes juges (2010-2013) et l'Association des diplômés de l'Université de Montréal (1986-1991).

RAYONNEMENT

Elle fait partie du conseil d'administration de Gaz Métro et est membre de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, en plus d'être gouverneure de la Fondation du Barreau du Québec. Elle est également membre du conseil d'administration d'Éducaloi et est membre fondateur de Pro Bono Canada. Elle a reçu le titre de compagnon de l'Ordre du Canada en 2013 et a été nommée membre de l'American College of Trial Lawyers en 2005.





Ad. E.

Me Caroline Ferland, Ad. E.
Imperial Tobacco Canada Limitée
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Caroline Ferland est vice-présidente, Affaires corporatives et réglementaires d'Impérial Tobacco. Elle est donc partie prenante de l'équipe de direction de la corporation. Elle y dirige les relations gouvernementales, les affaires réglementaires, les communications internes et externes de l'entreprise, en plus de diriger la lutte contre la contrebande de tabac.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Me Ferland s'est d'abord impliquée au sein de l'Association du Jeune Barreau de Montréal dont elle a été la présidente en 2001-2002. Elle a été membre du Conseil du Barreau de Montréal de 2002 à 2005 et du Comité des avocats en entreprise de 2006 à 2008, ainsi que déléguée au Conseil général du Barreau du Québec de 2002 à 2005. Elle est membre de l'Association du Barreau canadien depuis 1999 et elle a été présidente de la division Québec en 2012-2013. Elle a été présidente du Centre d'accès à l'information juridique de 2008 à 2010. De plus, elle a partagé ses expériences dans le monde de la réglementation du tabac au Canada dans des conférences qui ont eu lieu à travers le monde (Rio de Janeiro en 2009, Londres en 2010, Paris en 2007).

RAYONNEMENT

Depuis 2007, elle est membre du Conseil d'administration et secrétaire de la Fondation Marie-Vincent qui s'attaque au problème de maltraitance dont sont victimes les enfants de moins de 12 ans, en plus d'être membre du Conseil d'administration du Centre d'expertise Marie-Vincent depuis 2011.



Ad. E.



Me Daniel Jutras, Ad. E.
Université McGill
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Daniel Jutras est le doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill et titulaire de la Chaire Wainwright en droit civil. Il y enseigne la procédure civile et le droit des obligations en droit civil et en common law.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Depuis trois décennies, Me Jutras a formé de nombreux étudiants et professeurs en plus de participer à des programmes de formation pour les avocats et les juges, notamment avec l'Institut national de la magistrature et à la Cour supérieure du Québec. Il préside le Comité des doyens et doyennes des facultés de droit du Québec, ainsi que le Conseil des doyens et doyennes du Canada. Entre 2002 et 2004, prenant congé de la faculté, il a occupé le poste d'adjoint exécutif juridique de la Cour suprême du Canada. En 2013, il a été nommé *amicus curiae* devant la Cour suprême dans le renvoi sur la réforme du Sénat.

RAYONNEMENT

Membre de l'Académie internationale de droit comparé, il est un chercheur de premier plan reconnu tant au niveau national qu'international. Il a donné de nombreuses conférences, notamment à la Harvard Law School, à Sciences Po (Paris) et dans les grandes universités chinoises. Il a aussi contribué à l'avancement du droit au Québec et au Canada, au sein des comités sur la répression législative des poursuites-bâillons, la réforme du *Code civil* et l'harmonisation des lois fédérales au droit civil québécois. En 2014, il a été l'un des artisans du projet « Avenirs en droit » de l'Association du Barreau canadien.





Ad. E.

M^e Henri Kélada, Ad. E.
Val d'Or

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Henri Kélada est membre du Barreau depuis 40 ans et pratique toujours à plus de 80 ans. Son expertise est vaste, mais il a été l'un des premiers avocats du Québec à acquérir une expertise pointue en droit international privé. Il exerce également en droit matrimonial et familial étant d'ailleurs accrédité à titre de médiateur en matières familiales et en matières civiles et commerciales.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Kélada a enseigné tout au long de sa carrière, notamment au Collège Ahuntsic de Montréal où il a enseigné le droit civil et la procédure civile pendant 27 ans au programme de techniques juridiques, programme dont il a d'ailleurs élaboré la mise en place au Québec en 1971. Il est l'auteur de nombreuses publications dont un *Code civil annoté*, qu'il continue de mettre à jour, et le *Recueil des formulaires de procédure civile*. Il vient de publier un nouvel ouvrage intitulé *La reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers* qui traite autant du droit commercial que matrimonial et familial en lien avec le droit international privé. Il siège au comité du Barreau du Québec sur la procédure civile en plus de dispenser de la formation en procédures aux avocats dans le cadre des cours de formation professionnelle. Il a également été bâtonnier de la section de l'Abitibi-Témiscamingue (2004) et s'occupe toujours de la rédaction du journal de la section le *Quid Novi?*

RAYONNEMENT

Il a siégé sur le conseil d'administration du club des anciens de l'Université Laval en Abitibi-Témiscamingue. En 2006, il a reçu le Mérite de ce barreau de section.



Ad. E.



Me Marie Christine Kirouack, Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Marie Christine Kirouack pratique le droit familial et est une référence en la matière, maintes fois citée par les tribunaux. Elle est directrice du Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA) depuis 2011 après en avoir été l'adjointe pendant plus de dix ans.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Me Kirouack a donné de nombreuses conférences et formations en droit de la famille et publié de multiples articles de doctrine. Elle écrit notamment pour *Les derniers développements en droit de la famille* ainsi que pour la Formation continue du Barreau du Québec. Elle est directrice de l'Association des avocats et avocates en droit familial du Québec (AAADFQ), association pour laquelle elle a été vice-présidente (1998-2005) et présidente (2005-2013). Depuis 2013, elle est aussi responsable des dossiers relatifs aux réformes législatives et aux relations avec les médias. Elle est la seule à avoir reçu deux fois le Mérite de l'AAADFQ (2002 et 2011). Membre du Comité en droit de la famille du Barreau du Québec depuis 2002, elle est intervenue à de nombreuses reprises en commission parlementaire au nom du Barreau, dont lors du dépôt du mémoire sur le projet de loi n° 64, *Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale*, en mai 2012. Depuis 2012, elle enseigne le droit de la famille à la Faculté de droit de l'Université McGill.

RAYONNEMENT

Durant la dernière année, outre les formations qu'elle a données à travers le Québec pour le Service de la formation continue du Barreau du Québec, ses travaux sur la garde des très jeunes enfants, réalisés conjointement avec la juge Pepita G. Capriolo et le D^r Yvon Gauthier, pédopsychiatre, l'ont menée à donner des présentations à l'Institut National de la Magistrature (Québec), à l'Association of Family and Conciliation Courts (Toronto) et au Colloque de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada à Whistler. Le 26 septembre prochain, elle se verra remettre le LPAC Award of excellence de la part de l'Association du Barreau canadien.





Ad. E.

Me Jacques Ladouceur, Ad. E.
Cliche Lortie Ladouceur inc.
Val d'Or

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Jacques Ladouceur est associé du cabinet depuis 1991 et pratique principalement en droit criminel et pénal. Agissant aussi dans des dossiers de nature civile, il est médiateur accrédité et a effectué sa formation de coach de leadership auprès du *Coach Training Institute*, étant membre de la Fédération internationale des coachs depuis 2012.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Il est impliqué auprès du Barreau du Québec, notamment en tant que membre du Comité en droit criminel depuis 2011 et en tant que représentant du Barreau à la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (section pénale) depuis 2012. Représentant de section de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense depuis 2002, il en a assumé la présidence en 2009 et 2010. Il a été le premier récipiendaire du Prix du meilleur plaideur du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue en 2013 et a reçu le Mérite de ce même Barreau en 2014.

RAYONNEMENT

Il est très impliqué dans sa communauté : il a été président de la Chambre de commerce de Val-d'Or (1995), président de l'Office du tourisme et des congrès de Val-d'Or (1988 à 1993), membre du conseil exécutif des Foreurs de Val-d'Or de la LHJMQ (1993 à 1998), animateur du téléthon de la Fondation de l'hôpital de Val-d'Or (1991 à 1996), membre du conseil d'administration de l'Aéroport régional de Val-d'Or (1998 à 2006), président du Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue (2003 à 2009), fondateur du Concours de la relève de l'humour en collaboration avec Juste pour rire et entraîneur dans le soccer mineur (1998 à 2009). Il a reçu le Mérite municipal du citoyen de Val-d'Or en 1996 et en 2008 ainsi que le Prix Paul-Giroux remis par la Chambre de commerce de Val-d'Or pour son implication communautaire.



Ad. E.



Me Yves Morin, Ad. E.
Lamoureux, Morin, Lamoureux
Longueuil

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Yves Morin est fondateur et associé du cabinet. Procureur syndical chevronné, il a su développer une expertise marquée en droit du travail, autant de juridiction provinciale que fédérale. Il plaide régulièrement devant différentes instances spécialisées, mais aussi devant les tribunaux supérieurs. Il a été impliqué dans plusieurs conflits de travail majeurs au Québec et lors de grands bouleversements législatifs dans son domaine.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Depuis de nombreuses années, Me Morin est un conférencier recherché en droit du travail. Il agit régulièrement comme formateur, tant devant les conseillers et représentants syndicaux de plusieurs organisations syndicales que lors d'activités de formation reconnues par le Barreau du Québec, telles que les colloques sur les développements récents en droit du travail ou les journées de formation du Barreau de Longueuil. Il a également été invité à témoigner de son expérience auprès d'étudiants universitaires et à présenter des conférences devant plusieurs décideurs de tribunaux spécialisés en relations de travail. Il est membre de l'Association canadienne des avocats du mouvement syndical.

RAYONNEMENT

Engagé dans la communauté, il a été, de 2000 à 2008, bénévole et membre du conseil d'administration de l'Association de football des Pirates du Richelieu où il a accompli du travail *pro bono*, en plus de donner du temps à l'équipe. Il s'est de plus impliqué sur le comité de loisirs de la Ville de Belœil pendant quelques années. Il n'hésite jamais à appuyer les organisations syndicales lors de manifestations, d'événements de financement ou d'activités sociales diverses.





Ad. E.

M^e Annick Murphy, Ad. E.

Directeur des poursuites criminelles et pénales
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

À l'emploi du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) depuis 1981 à titre de procureure, M^e Annick Murphy a été nommée directrice adjointe des poursuites criminelles et pénales en juin 2012 et agit maintenant à titre de directrice par intérim depuis juillet 2014.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Murphy a agi à titre de conférencière, animatrice et formatrice pour les procureurs et les étudiants, et ce, depuis le début de sa pratique. En plus de son expertise dans le traitement de la judiciarisation des adolescents, elle a contribué à la modernisation des infrastructures informatiques pour répondre aux exigences de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* en 2003. Elle est également l'initiatrice de la création du Bureau de la jeunesse du DPCP, aujourd'hui Bureau des affaires de la jeunesse, qui a vu le jour en 2012. Elle a été membre ou a présidé de nombreux comités sur des sujets aussi variés que la réadaptation des adolescents, la place des victimes, le traitement des dossiers de crimes à caractère sexuel, les gangs de rues, la violence intrafamiliale et les dossiers impliquant la santé mentale. Elle a aussi été membre du Comité de liaison du Barreau de Montréal avec la Cour du Québec, de la Chambre de la jeunesse, du Comité sur le droit de la jeunesse et de celui sur le droit criminel du Barreau du Québec.

RAYONNEMENT

Elle a fait partie de nombreuses délégations québécoises afin de traiter de la violence des jeunes et des gangs de rue, mais aussi pour expliquer et promouvoir le modèle québécois en matière de jeunes contrevenants, notamment à St-Louis, Amiens, Versailles, Paris et Dakar.



Ad. E.



M^e Yves Papineau, Ad. E.
Papineau Avocats
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Yves Papineau est un expert en droit immobilier, particulièrement en droit de la copropriété et en recours hypothécaires. Il est aussi médiateur accrédité, arbitre en matière de copropriété et agit régulièrement à titre de président d'assemblée des copropriétaires.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Papineau a enseigné à l'École du Barreau et a été conférencier, notamment au Barreau du Québec, au Barreau canadien, à la Chambre des notaires du Québec et au Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec. Il a été co-organisateur du Salon de la copropriété pour plusieurs éditions. Il est l'auteur, ou a participé à la rédaction, de nombreux articles et monographies sur le droit de la copropriété, entre autres, et collaboré à la revue *Investissement immobilier* et à la *Revue du notariat* et au bulletin *Condo liaison*. Il a été membre du Groupe de travail sur la copropriété créé par la Chambre des notaires du Québec avec la collaboration de la ministre de la Justice. Il est membre du Comité d'arbitrage des comptes du Barreau du Québec et organisateur de la formation continue en matière de copropriété depuis 2001.

RAYONNEMENT

Il a participé à des émissions de télévision, dont *J.E.*, *La Facture*, *Vos droits* et *Mêlez-vous de vos affaires*, où il s'est appliqué à vulgariser son savoir au bénéfice du public. Son rayonnement dépasse les frontières québécoises ; il a co-organisé le colloque franco-québécois à l'occasion des quarante ans de la copropriété au Québec en mai 2009. Il est aussi membre de la Chambre nationale des experts en copropriété dont le siège social est à Paris.





Ad. E.

M. le bâtonnier Nicolas Plourde, Ad. E.
Sarrazin Plourde
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M. le bâtonnier Nicolas Plourde possède une feuille de route de près de 20 ans en litige civil et commercial. Il est aussi un négociateur reconnu pour ses talents à rapprocher les parties. Il a développé une compétence particulière dans les litiges commerciaux complexes, notamment en droit des assurances, en litiges bancaires, en injonctions, ainsi qu'en saisies et autres recours urgents et extraordinaires, dont les ordonnances de type Anton Piller et Mareva. Il possède par ailleurs une expertise en matière de faillite et d'insolvabilité, ayant été impliqué dans plusieurs dossiers d'envergure.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Plourde a été bâtonnier de Montréal (2009-2010), puis bâtonnier du Québec (2012-2013). À ce titre, il a acquis une profonde connaissance du monde professionnel et politique et s'est bâti une solide crédibilité. Il a fait partie de nombreux comités et groupes de travail du Barreau du Québec, dont le Comité sur l'aide juridique (2008-2010) et le Comité de gouvernance et d'éthique (2010-2011) qu'il a présidés. Il a aussi été parmi les fondateurs de Pro Bono Québec et du Centre de justice de proximité du Grand Montréal. Il s'est également intéressé à la justice dans le Nord et a été l'un des instigateurs de l'*Accord de libre circulation nationale 2013*, lequel consacre une pleine et entière mobilité des avocats à travers le Canada. Il est actuellement membre du Conseil de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada.

RAYONNEMENT

Il est aussi engagé dans la communauté. Il siège à divers conseils d'administration d'organismes de bienfaisance, dont ceux d'Olympiques spéciaux Québec et de la Fondation de l'Accueil Bonneau.



Ad. E.



Me Simon V. Potter, Ad. E.
McCarthy Tétrault
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Simon V. Potter est associé au sein du groupe de litige du cabinet. Il est reconnu pour son expertise dans les litiges en droit commercial, en droit des sociétés et dans tous les domaines du droit administratif se rapportant au commerce et à la concurrence. Il possède également de l'expérience dans les grandes causes d'arbitrage à l'échelle nationale et internationale, tant à titre de conseiller juridique que d'arbitre.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

Me Potter a fait partie de groupes spéciaux binationaux, établis aux termes du chapitre 19 de l'ALENA, afin de réviser les décisions sur les mesures antidumping et les octrois de subventions. En plus d'avoir donné des cours de droit international, de plaidoirie et de droit constitutionnel à l'Université McGill, à HEC Montréal / l'Université de Montréal, il participe chaque année en tant que juge à la tenue des tribunaux-écoles à McGill, ainsi qu'aux concours de plaidoirie organisés par les étudiants en droit de plusieurs universités. Il est Fellow du American College of Trial Lawyers depuis 2003. Il est membre de nombreuses associations internationales, dont l'American Bar Association, l'International Bar Association, la London Court of International Arbitration et la Cour permanente d'arbitrage. Il a été président de l'Association du Barreau canadien en 2002-2003.

RAYONNEMENT

Excellent vulgarisateur, il est régulièrement consulté par les médias québécois et nationaux pour expliquer des notions complexes à un large public non averti. Engagé dans la communauté, il fait partie du conseil d'administration de l'organisation LOVE Québec.





Ad. E.

M^e Sylvie Rodrigue, Ad. E.
Société d'avocats Torys
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Membre du Barreau du Québec et du Barreau de l'Ontario, M^e Sylvie Rodrigue est associée au groupe litige du cabinet et partage son temps entre les bureaux de Montréal et de Toronto. Elle dirige le bureau de Montréal et possède une vaste expérience de défense dans les recours collectifs à travers le Canada. Elle a plaidé sur divers sujets : articles médicaux, allégations de fixation de prix, plaintes de consommateurs, responsabilité civile, délit de masse et de négligence, etc.

CONTRIBUTION À LA PROFESSION

M^e Rodrigue est la fondatrice et ancienne présidente de la section des recours collectifs de l'Association du Barreau de l'Ontario. Elle est, entre autres, présidente du Groupe de travail national sur les recours collectifs de l'Association du Barreau canadien, coprésidente du Groupe de travail sur les recours collectifs multi-juridictionnels de l'Association internationale du Barreau, membre de l'Association internationale des avocats de la défense et membre du Comité des recours collectifs du Barreau du Québec. Elle a donné de nombreuses conférences et publié bon nombre de publications, contribuant ainsi à l'avancement des connaissances des avocats et juges sur les recours collectifs. Elle est coéditrice du *Class Action Journal*.

RAYONNEMENT

Elle est juge pour le concours Harvey T. Strosberg (concours du meilleur essai en recours collectifs pour les étudiants des universités partout au Canada). Elle est membre du Conseil consultatif national de l'Armée du Salut et présidente honoraire du Refuge l'Abri d'Espoir à Montréal, affilié au même organisme. Elle s'implique aussi auprès du Réseau des femmes exécutives.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.

Récipiendaires 2014
des *Mérites* du Barreau
du Québec

Note : La récipiendaire 2014 de la Médaille du Barreau, M^e Madeleine Lemieux, Ad. E., avait déjà reçu la distinction en 2007 et le récipiendaire d'un Mérite du Barreau 2014, M^e Sébastien Grammond, Ad. E., l'a pour sa part reçue en 2012.





Ad. E.

M^e Denis Lemieux, Ad. E.
Tremblay Bois Mignault Lemay
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2014

M^e Denis Lemieux a contribué de façon exceptionnelle au développement et à l'avancement du droit par son enseignement, sa pratique et ses nombreuses publications. Il a particulièrement marqué les domaines du droit administratif et des droits de la personne.

Professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, M^e Lemieux a, pendant 40 ans, fait bénéficier les futurs avocats de ses connaissances sur les obligations conventionnelles, le droit administratif, l'État et l'intégration économique ainsi que sur les instruments économiques en droit de l'environnement. Il est également avocat-conseil au sein du cabinet Tremblay Bois Mignault Lemay. Il a plaidé de nombreuses causes à la Cour d'appel du Québec et à la Cour suprême du Canada.

Comme membre du Tribunal canadien des droits de la personne, M^e Lemieux a rendu plusieurs décisions qui ont contribué au développement du droit, particulièrement à l'avancement du droit des femmes à l'égalité. Il a, d'autre part, agi à titre d'avocat-conseil auprès du ministère de la Justice du Québec de 1987 à 1993.

Il a fait rayonner le Barreau du Québec tant ici qu'à l'étranger. Il a été professeur invité, entre autres, aux universités de Montpellier, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Birmingham (Royaume-Uni) et Ottawa. Parmi ses plus récentes conférences, mentionnons *Le cadre juridique des marchés publics sous l'ALENA* à Speyer en Allemagne et *Obligations de l'État fiduciaire et sanctions juridictionnelles*, à Montpellier.

M^e Denis Lemieux est un avocat qui partage généreusement ses connaissances en participant à la formation continue des membres du Barreau dans le cadre de colloques, de séminaires et d'ateliers.



Ad. E.



M^e Nathalie Roy, Ad. E.
Éducaloi
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2014

Dès le début de sa carrière en droit, M^e Nathalie Roy est interpellée par les questions entourant l'accessibilité des citoyens à la justice. Ce souci l'amène rapidement à choisir une carrière alternative en droit. M^e Roy axe donc son intervention sur l'alliance nécessaire entre droit et communication afin de susciter une réflexion éclairée chez le public.

Impliquée au conseil d'administration de l'Association du jeune Barreau de Montréal de 1994 à 1997, elle met en place le programme *Mercredi j'en parle à mon avocat* qui permet aux jeunes de 12 à 20 ans de consulter gratuitement un juriste. Ce service, toujours en fonction aujourd'hui, permet un contact significatif entre cette clientèle et la justice.

Convaincue que les citoyens doivent être mis au cœur de notre système de justice, M^e Roy fonde en 2000 l'organisme Éducaloi. L'organisme réalise depuis près de quinze ans des projets visant à informer la population de ses droits et obligations en plus d'opérer un site Web qui accueille près de 3 millions de visites par année. Ses actions ont également permis de sensibiliser le milieu scolaire à l'importance de parler de droit et de justice en classe. Aujourd'hui, plus de 10 000 jeunes du secondaire bénéficient annuellement d'un contact positif avec la justice grâce à ses efforts.

Communicatrice, conférencière et animatrice, elle participe régulièrement aux colloques et aux tables rondes organisés par les divers intervenants du domaine de la justice du Québec et d'ailleurs.





Ad. E.

M^e Dominique Jaar, Ad. E.
KPMG Canada
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC – INNOVATIONS 2014

Passionné des T.I., M^e Jaar enseigne le droit des technologies (commerce et preuve électronique, vie privée, avenir des pratiques juridique et judiciaire, etc.) dans diverses universités nord-américaines. Il est également conférencier sur les problématiques liées à ces sujets et à la gestion de l'information lors de congrès internationaux. À l'échelle internationale, il a participé à l'élaboration de nombreuses normes et pratiques exemplaires concernant la gestion de l'information, l'administration de la preuve électronique ainsi que le droit et la technologie.

M^e Jaar est associé et chef national des Services de gestion de l'information chez KPMG Canada. À ce titre, il travaille avec des organisations locales, nationales et internationales, des secteurs privé et public, afin d'analyser leur maturité et contribuer à la définition de leur vision et de leur stratégie de même qu'au développement de leur gouvernance (politiques et procédures), au choix et à l'implantation des systèmes, ainsi qu'à la formation des employés en matière de gestion de l'information. M^e Jaar est reconnu comme témoin expert en administration de la preuve.

M^e Jaar est très impliqué dans les communautés juridique et judiciaire au sein desquelles il partage sa passion pour les technologies de l'information. Par exemple, il préside le comité du Barreau sur les TI, il a fondé la conférence LegalIT, il forme les juges québécois et canadiens en plus d'être l'architecte de diverses solutions techno-juridiques et de conseiller plusieurs entreprises technologiques.



Ad. E.



M^e Adelle Blackett, Ad. E.
Université McGill
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE CHRISTINE-TOURIGNY 2014

M^e Adelle Blackett est professeure et titulaire de la Chaire William Dawson à la Faculté de droit de l'Université McGill en droit du travail. Elle s'intéresse au droit du travail transnational et aux droits de la personne, notamment aux droits des travailleurs historiquement marginalisés. Ayant développé une expertise des travailleuses domestiques, un domaine qui touche particulièrement les femmes, elle est une spécialiste de renommée internationale sur les questions concernant la protection juridique de celles-ci, leur nouvelle mobilité et leur exploitation.

À cet égard, l'apport de M^e Blackett est remarquable. Elle a notamment travaillé auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT), à Genève, pour améliorer l'encadrement juridique et promouvoir le travail décent des travailleuses domestiques. Elle a aussi mené plusieurs projets de recherche sur le sujet au Canada et ailleurs. Au cours de sa carrière, M^e Blackett a écrit, coécrit ou rédigé quantité d'articles et de livres et prononcé de nombreuses conférences à travers le monde. À l'Université McGill, elle a créé le Laboratoire de recherche sur le droit du travail et le développement (LLDRL), rassemblant des chercheurs internationaux et interdisciplinaires, entre autres sur la régulation du travail décent des travailleurs domestiques.

La professeure Blackett siège à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec depuis 2009. Elle a participé à l'élaboration de plusieurs rapports importants, notamment sur les travailleurs migrants et sur le profilage racial. Depuis 2011, elle est aussi l'experte internationale engagée par l'OIT et responsable pour la rédaction d'un avant-projet du *Code du travail d'Haïti*.







Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2014



École du
Barreau 

L'École du Barreau est fière de reconnaître à son Tableau d'honneur de l'excellence 2014 les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe qui comptait 1 022 étudiants.

Présenté en collaboration avec :



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE

Barreau
du Québec 





Joy Messody Elkeslassy
1^{er} rang ex aequo

TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE 2014

À la suite d'études collégiales en sciences de la santé lui ayant mérité une grande distinction, Joy Elkeslassy a terminé un baccalauréat en droit à l'Université de Montréal avec mention d'excellence. Elle a par la suite obtenu un juris doctor en common law de la prestigieuse Faculté d'Osgoode Hall à Toronto, remportant prix et distinctions pour ses résultats académiques. Au cours de ses études, elle s'est impliquée dans le comité des arts ainsi que dans de nombreuses activités bénévoles. En 2013-2014, elle a réussi les examens du Barreau et a entamé le programme de maîtrise en droit, option fiscalité (L.L.M.) offert par HEC / Université de Montréal. Elle désire orienter sa carrière dans le domaine de la fiscalité internationale.





Camille Karbassi-Zadeh
1^{er} rang ex aequo

TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE 2014

Diplômé en droit international à Paris, Camille Karbassi a travaillé dans de nombreux pays et a su développer au fil de ses expériences une importante expertise dans le domaine des droits de la personne. Aux Nations Unies à New York et à Bangkok, Camille a travaillé sur un projet de diffusion, par l'éducation, des Objectifs du millénaire pour le développement en Asie du Sud-Est. Cette expérience l'a ensuite mené à contribuer au travail de différentes organisations non gouvernementales en Argentine et au Pérou qui luttent contre la traite des personnes. Au Bureau international des droits des enfants dont le siège est à Montréal, il a été chargé du programme de lutte contre la traite des enfants. Il a par la suite complété son équivalence en droit à l'Université de Montréal tout en agissant comme consultant au sein de diverses organisations internationales. Il souhaite désormais diversifier sa pratique et l'étendre à d'autres domaines de droit.





Marie-Laurence Migneault
2^e rang ex aequo

TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE 2014

Avant de suivre la formation professionnelle de l'École du Barreau, M^e Marie-Laurence Migneault a obtenu son baccalauréat en droit à l'Université de Montréal en se classant chaque année sur la liste du doyen de la faculté pour l'excellence de ses résultats scolaires. Elle avait préalablement reçu sa formation collégiale en ballet classique, discipline qu'elle exerce depuis son plus jeune âge, et en sciences humaines – enjeux internationaux. Elle a travaillé comme étudiante au sein du cabinet Stikeman Elliott, où elle a aussi effectué son stage de formation professionnelle et où elle travaille aujourd'hui comme avocate. Outre le ballet, elle se passionne pour les arts culinaires et la musique, notamment le saxophone et la clarinette, qu'elle a enseignés et pratiqués en ensemble et en compétition.





Philippe Hamelin
2^e rang ex aequo

TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE 2014

Philippe Hamelin a obtenu son baccalauréat en droit en 2013 à l'Université de Montréal, pour lequel une mention d'excellence soulignant ses résultats académiques lui a été décernée, de même que le prix du Barreau de Montréal pour l'excellence en droit civil. Passionné par le droit fiscal, il a entamé sa carrière professionnelle en tant qu'étudiant chez Barsalou Lawson Rheault, où il a également effectué son stage d'accession à la profession. C'est au sein de ce cabinet qu'il pratique toujours la fiscalité.



Éditions Yvon Blais

Nous tenons à féliciter tous les récipiendaires de la distinction *Avocat émérite 2014* pour l'excellence de leur carrière professionnelle.

Nous sommes heureux de contribuer à la cérémonie officielle soulignant l'attribution de la distinction *Avocat émérite*, et ce, depuis son institution en 2007. Plusieurs auteurs et formateurs des Éditions Yvon Blais ont reçu ce prestigieux titre. Ces avocats et avocates ont contribué de façon exceptionnelle à la profession, notamment en partageant leur expertise par la publication d'ouvrages de référence nécessaires à l'avancement du droit et à la formation de nouveaux avocats. Ces titres font partie de l'immense collection que nous proposons à la communauté juridique.

Les *Avocats émérites 2014*, comme leurs prédécesseurs, sont des avocats et des avocates d'exception qui méritent toute notre admiration.

Félicitations à tous et à toutes



MERCI

à nos partenaires
de la soirée

Ad. E.

ÉDITIONS YVON BLAIS



THOMSON REUTERS



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE

HÔTELS *Fairmont*



Sisca

Sisca solutions d'affaires inc.
Sisca Business Solutions Inc.

Le **DIPLOMATE**
AUDIOVISUEL



Ad. E.

Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3400
Sans frais 1 800 361-8495

information@barreau.qc.ca
www.barreau.qc.ca

Édité en septembre 2014

Barreau
du Québec

